

MOUVEMENT POUR
LA RENAISSANCE
DU CAMEROUN



CAMEROUN
RENAISSANCE
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008 / LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

RAPPORT 2022

DU MOUVEMENT POUR LA RENAISSANCE DU CAMEROUN SUR LES DROITS DE L'HOMME

Yaoundé, 26 Janvier 2023



SOMMAIRE

	Pages
1. Préface	3-4
2. Note de présentation	5
3. Introduction	7
4. Partie I	8-14
5. Partie II	15-20
6. Partie III	21-23
7. Partie IV	24-31
8. Copies	32



PREFACE

Le présent rapport s'inscrit dans la poursuite de l'un des objectifs majeur du MRC, à savoir la promotion et la préservation des Droits de l'Homme, des Libertés publiques et de la Bonne gouvernance.

Dans la mesure où la question de la Bonne gouvernance fait l'objet d'un traitement régulier et spécifique par le parti, le Rapport 2022 est centré sur les Droits de l'Homme et les Libertés publiques au Cameroun au cours de l'année de référence.

La première édition du Rapport, qui portait sur l'année 2020, avait déjà mis en évidence les atteintes graves aux Droits de l'Homme et aux Libertés publiques dans notre pays.

Le Rapport 2021 a confirmé ce constat en présentant des cas de plus en plus nombreux de violations graves des Droits de l'Homme et des Libertés publiques en une manière de spirale de la violence d'Etat qui ne s'est pas démentie au cours de l'année 2022.

Dans la même veine que les précédents, le présent Rapport recense, sans prétention à l'exhaustivité, les atteintes aux Droits de l'Homme des militants et sympathisants du MRC. Ils ont été embastillés et subis des traitements cruels, inhumains et dégradants, en particulier des actes flagrants de torture, pour leurs opinions politiques depuis septembre 2020. Le Rapport recense également les atteintes commises contre les personnes dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en proie au conflit armé, ainsi que dans la Région de l'Extrême-Nord où les populations font encore les frais d'attaques de bandes armées, notamment celles des membres du groupe terroriste Boko-Haram.

Cela étant dit, il y a lieu de se demander pourquoi la violence, la fréquence et l'impunité des atteintes aux Droits de l'Homme et aux Libertés publiques dans notre pays aujourd'hui sont à ce point graves qu'elles nous ramènent à la situation antérieure au retour du multipartisme et du trompe-l'œil démocratique au début des années 1990.

L'une des réponses possibles est que le régime qui sévit au Cameroun depuis plus de quatre décennies se maintient par l'assujettissement politique, dans une logique de parti unique qui n'a jamais disparu même derrière la façade du multipartisme d'affichage et la terreur policière. L'objectif évident étant de semer la peur dans les esprits par une répression barbare et, ce

MOUVEMENT POUR
LA RENAISSANCE
DU CAMEROUN



CAMEROON
RENAISSANCE
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008 / LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

faisant, de museler les citoyens afin d'éteindre toute forme de demande politique ou sociale, et l'exigence de la reddition des comptes.

Mais le Cameroun n'échappera pas à la révolution démocratique dont il a grand besoin pour se moderniser, quel que soit le temps que cela prendra.

Recenser et dénoncer les atteintes graves aux droits fondamentaux de la personne humaine participe de notre contribution à la lutte pour ce Cameroun nouveau, prospère et démocratique, et ambitieuse quant à sa place dans le concert des Nations.

Fait à Yaoundé le 01 Février 2023

Le Président National du MRC
Maurice KAMTO.



NOTE DE PRESENTATION

Cette troisième Edition du Rapport du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun sur l'état des Droits de l'Homme et de la Gouvernance au Cameroun confirme l'engagement du Parti pour la promotion des libertés et la bonne gouvernance.

Le présent Rapport qui porte sur l'année 2022 est divisé en quatre (04) parties à savoir :

Première partie : Détentions arbitraires des militants du MRC.

Deuxième partie : Illustration de certaines atteintes aux Droits de l'Homme dans les Régions du Nord-ouest et Sud-ouest au cours de l'année 2022.

Troisième partie : Atteintes aux droits de l'homme du fait des attaques terroristes de Boko Haram.

Quatrième partie : Autres atteintes aux Droits de l'Homme et aux libertés publiques au Cameroun au cours de l'année 2022.

Maître Désiré SIKATI, Avocat.
Secrétaire National Délégué chargé des
Droits de l'Homme et de la Gouvernance (Avocat).

MOUVEMENT POUR
LA RENAISSANCE
DU CAMEROUN



CAMEROON
RENAISSANCE
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008 / LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

***HOMMAGE PARTICULIER A MAITRES SYLVAIN
SOUOP, NINA LEUMALIEU KOLOKO EPOUSE
EMANA, MEMBRES DU COLLECTIF DES AVOCATS
EN CHARGE DE LA DEFENSE ET MILITANTS ET
SYMPATISANTS DU MRC (COLLECTIF SYLVAIN
SOUOP), DECEDES RESPECTIVEMENT LES 16
JANVIER 2020 ET 03 MARS 2021 ET A NDAGUEHO
KOUFET Rodrigue DECEDE A LA PRISON DE NEW-
BELL A DOUALA***

MOUVEMENT POUR
LA RENAISSANCE
DU CAMEROUN



CAMEROON
RENAISSANCE
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008 / LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

INTRODUCTION

(01) Le présent Rapport qui porte sur l'année 2022, met en évidence plusieurs cas de violations des Droits de l'Homme au Cameroun.

(02) Les éléments développés s'articulent en quatre parties à savoir la situation des détenus politiques du MRC en relation avec les marches du 22 Septembre 2020 (*Première partie*), la situation des Droits de l'Homme dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest du Cameroun (*Deuxième partie*), les atteintes aux droits de l'homme liées attaques terroristes de Boko-Haram (*Troisième partie*), et la mise en évidence de plusieurs autres cas de violation des droits de l'homme au Cameroun (*Quatrième partie*).

MOUVEMENT POUR
LA RENAISSANCE
DU CAMEROUN



CAMEROON
RENAISSANCE
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008 / LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

PREMIERE PARTIE

DETENTIONS ARBITRAIRES DES MILITANTS DU MRC SUITE AUX MARCHES PACIFIQUES DU 22 SEPTEMBRE 2020

A- Liste des prisonniers politiques détenus à la prison centrale de Douala New-Bell

ORDRE	NOMS & PRENOMS	DATE DE LIBERATION	CONDAMNATION
1	CHIEDJO Charlie Aime	29/03/2023	3 ans ferme
2	NGALANI BGAMENI François	29/09/2023	3 ans ferme
3	DJAKOU Calvin	29/09/2023	3 ans ferme
4	FOSSI Appolin	29/03/2025	5 ans ferme
5	JIOGO Roger	29/03/2023	3 ans ferme
6	KALECO Paul Dieunedort	29/03/2023	3 ans ferme
7	KAMALEU NGAMALEU Louis Constant	29/03/2023	3 ans ferme
8	KETCHA Rodrigue	29/03/2023	3 ans ferme
9	LATI TCHOFFO Joseph Borrel	29/03/2023	3 ans ferme
10	LONTCHI TCHIENO Harold	29/03/2023	3 ans ferme
11	LONTIO Basile	29/03/2023	3 ans ferme
12	MBAYO Eric	29/03/2023	3 ans ferme
13	NGUEFACK Alain	29/03/2025	5 ans ferme
14	NGUESSAM Dorgelesse	29/03/2025	5 ans ferme
15	POUGNONG Célestin	29/03/2023	3 ans ferme
16	SAKANG Cyrille	29/03/2023	3 ans ferme
17	MILOUMI BEAS Salomon	29/03/2023	3 ans ferme
18	SOH TCHINDA Stéphane	29/03/2023	3 ans ferme
19	SOP TIAM Mathurin	29/03/2025	5 ans ferme
20	TAGNE Jean Singhor	29/03/2023	3 ans ferme
21	TALLA KAMTE Robert	29/03/2023	3 ans ferme
22	TAMBO KAMTE Anicet	29/03/2023	3 ans ferme
23	TENANBOU Jhon	29/03/2025	5 ans ferme

B- Liste des prisonniers politiques détenus à la prison centrale de Yaoundé (Kondengu)

ORDRE	NOMS & PRENOMS	DATE DE LIBERATION	CONDAMNATION
1	BAMOU Jean Evalis	Septembre 2025	5 ans ferme
2	BIBOU NISSACK Olivier Ulrich	Septembre 2027	7 ans ferme
3	DJONTU Serges Honoré	Septembre 2025	5 ans ferme
4	DJOUFO NGABOU Brice Michael	Septembre 2025	5 ans ferme
5	EWODO WENDELIN	Septembre 2025	5 ans ferme
6	FOGUE TEDOM Alain	Septembre 2027	7 ans ferme



7	FOSSOUO Zacharie	Septembre 2025	5 ans ferme
8	FOUEYE Xavier	Septembre 2025	5 ans ferme
9	FOUMOOU DJOUMESSE Steve Jordel	Septembre 2025	5 ans ferme
10	INTIFALIA Oben	Septembre 2025	5 ans ferme
11	KAGHO KANA Jacques	Septembre 2027	7 ans ferme
12	KAMDOUM Carlos	Septembre 2025	5 ans ferme
13	KAMNANG TCHIDA Cyrille Marie	Septembre 2025	5 ans ferme
14	KENNE Jean Fernard	Septembre 2025	5 ans ferme
15	KESSOUO MBEVO Alexis	Septembre 2025	5 ans ferme
16	KOPWA DJENKOU Patrick Donald	Septembre 2025	5 ans ferme
17	KUATCHE Jean	Septembre 2025	5 ans ferme
18	LONTSI NGOUFFO Vitalice	Septembre 2025	5 ans ferme
19	MBEH Gabriel	Septembre 2026	6 ans ferme
20	MELI MANFO Gislain	Septembre 2026	6 ans ferme
21	MOMO Mathurin	Septembre 2025	5 ans ferme
22	NGAHANE NTOUKAM Duhamel Vidal	Septembre 2027	7 ans ferme
23	NGNITEDEM André	Septembre 2025	5 ans ferme
24	NOUNEMO Gerver Herman	Septembre 2027	7 ans ferme
25	POUNSI KAMDEM Emmanuel	Septembre 2025	5 ans ferme
26	SIBIAP MODJE Pierre Omer	Septembre 2025	5 ans ferme
27	SOP TCHIEDJO Jules	Septembre 2025	5 ans ferme
28	TAKAM Louis Bernard	Septembre 2025	5 ans ferme
29	TAMOKOUE Charles	Septembre 2025	5 ans ferme
30	TCHEUTCHOUA Jean Roger	Septembre 2027	7 ans ferme
31	TEFOBEAU Gérard Alain	Septembre 2026	6 ans ferme
32	TSI CHIA Napoléon	Septembre 2027	7 ans ferme
33	WAFO Eric Sylvain	Septembre 2025	5 ans ferme
34	WAMBA Bosco	Septembre 2025	5 ans ferme
35	ZAMBOUE Pascal	Septembre 2027	7 ans ferme
36	ZANGUE Denis Ghislain	Septembre 2025	5 ans ferme
37	ZANGUE DOUANLA Thierry	Septembre 2025	5 ans ferme

RECAPITULATIF:

ORDRE	CENTRE DE DETENTION	EFFECTIFS
01	Prison centrale de Yaoundé (Kondengui)	37
02	Prison centrale de Douala (New-Bell)	23
	TOTAL	60

C- Liste des personnes condamnées mais libres

ORDRE	NOMS & PRENOMS	CONDAMNATION
01	AWASUM MISPA Fri	7 ans ferme
02	TAPIELE DONGHO	5 ans ferme
03	TAPIELE YOUNDA	5 ans ferme
04	TCHABO NDJEUKWE Hugues	7 ans ferme
05	TCHEUTCHOUA Jaurel Muriel	7 ans ferme

I- CAS PARTICULIERS DE TORTURE ET MAL- TRAITANCE CONTRE LES MILITANTS DU MRC DETENUS POLITIQUES

(03) 17 Janvier 2022 : KESSOUO MBEVO Alexis est condamné par le TM de Yaoundé à 5 ans d'emprisonnement ferme pour révolution, rébellion et 58 380FCFA de dépens. Ce dernier avait été arrêté et mis en détention à la prison de Yaoundé en rapport avec les marches pacifiques du 22 Septembre 2020.

(04) 02 Avril 2022 : FEUKOU Louis détenu politique du MRC à la prison de New-Bell est maintenu en prison après avoir purgé sa peine et payé l'amende de 456 000 FCFA, alors qu'il aurait dû être libéré le 29 Mars 2022, le régisseur de la prison a refusé de le libérer au motif que le reçu de paiement de son amende a été signé par le Greffier en Chef adjoint pourtant le Greffier en Chef était permissionnaire.



(05) Courant début Avril 2022 : plusieurs militants du MRC ont été contaminés par le choléra au sein de la prison de New-Bell à Douala. Il s'agit de KENGNE, Mérimée Clador, NZUGUEM Florimond, SOH Stéphane, NDAGUEHO KOUFET, TEMAPI KAMENI Roger.

(06) 07 Avril 2022 : NDAGUEHO KOUFET Rodrigue militant du MRC en détention à la prison de New-Bell est décédé souffrant également d'anémie sévère il a été pourtant enchaîné sur son lit d'hôpital.

(07) 08 Juillet 2022 : Pascal ZAMBOUE Coordonnateur National du MRC a été sauvagement agressé, humilié devant son épouse à la prison de Yaoundé par un gardien de prison qui l'a contraint à se déshabiller et se déchausser.

(08) 02 Août 2022, KOUAM TATCHUEMO Adolphe, militant du MRC, condamné à deux ans de prison ferme par le Tribunal Militaire de Douala pour avoir participé aux Marches pacifiques du 22 Septembre 2020, a été admis à l'hôpital Laquintinie à Douala, suite à l'atrophie de ses membres supérieurs.

(09) Y étant accompagné par des agents de l'administration pénitentiaire ayant pour mission de le surveiller, KOUAM TATCHUEMO Adolphe a été maintenu enchaîné sur son lit d'hôpital, et ce malgré les objections du personnel médical de cet hôpital public.

(10) A la suite de la publication sur les réseaux sociaux des photos illustrant ce traitement cruel, inhumain et dégradant, l'agent de l'administration pénitentiaire chargé de le surveiller va s'offusquer, au point de serrer davantage la chaîne sur le pied gauche de ce militant du MRC, à l'aide d'un cadenas, obstruant ainsi la circulation sanguine.

(11) Plusieurs militants du MRC détenus font régulièrement l'objet d'un traitement similaire ; le cas le plus grave étant celui du jeune Rodrigue NDAGUEHO KOUFET mort en détention dans des conditions atroces.

(12) Octobre 2022, à la suite de l'arrestation et de la condamnation injustifiées de Madame ASSOMO Thérèse (Mama Pilon) deux de ses enfants ont été respectivement sans motif allégué, chassés, du Collège de L'IMMACULEE CONCEPTION de SANGMELIMA et du Lycée Technique de SANGMELIMA au cours de l'année scolaire 2020-2021.



(13) Si le renvoi décidé par le Lycée Technique de SANGMELIMA, Etablissement public d'enseignement secondaire, ainsi que le saccage du comptoir de commerce de Madame ASSOMO Thérèse par les agents de la Commune de cette même ville peuvent paraître conformes aux méthodes des représailles du régime contre les militants du MRC, le renvoi prononcé par les responsables du Collège de L'IMMACULEE CONCEPTION DE SANGMELIMA est surprenant, s'agissant alors d'un Etablissement privé confessionnel d'enseignement secondaire.

(14) En effet, le contexte immédiat qui a précédé ledit renvoi, à savoir la condamnation de Madame ASSOMO Thérèse à 06 mois d'emprisonnement avec sursis par le Tribunal de Première Instance de SANGMELIMA, suivi de son arrestation en relation avec les marches blanches et pacifiques du 22 Septembre 2020, sa condamnation à 02 ans d'emprisonnement ferme par le Tribunal de Première Instance de MFOU, après qu'elle a été torturée atrocement par certains éléments de la Compagnie de Gendarmerie de MFOU, ainsi que les menaces, invectives et autres intimidations régulièrement adressées aux proches des enfants de notre camarade de parti par certains responsables du Collège de L'IMMACULEE CONCEPTION DE SANGMELIMA, ne laisse aucun doute sur ce que la mesure de renvoi de ces enfants visait à punir leur mère pour son appartenance au MRC, parti d'opposition régulièrement harcelé et dont les militants sont victimes de la barbarie du régime.

(15) Cette injustice criarde commise par certains responsables de cet Etablissement privé d'enseignement secondaire d'obédience confessionnelle, rappelle d'autres cas antérieurs concernant plusieurs militants du MRC, lesquels fuyant une répression policière extrêmement brutale et injustifiée, se sont réfugiés dans l'enceinte de la Cathédrale notre Dame des VICTOIRES à Yaoundé, mais ont été livrés à la police par certains responsables de ce haut lieu de culte de prière.

(16) Nous nous étonnons de ces attitudes venant assez curieusement de quelques Hommes de Dieu, alors que de tous temps, l'Eglise Catholique a toujours été le sanctuaire des opprimés, tel que cela ressort de L'ENCYCLIQUE PACEM IN TERRIS de 1963, ainsi que du Concile Vatican II, par lesquels cette Eglise ouvrait ses portes aux Droits de l'Homme, et donc le droit à l'éducation pour les enfants des parents politiquement opprimés.

(17) D'ailleurs, le Pape Jean Paul II avait dans le même sillage relevé à la Tribune de L'UNESCO en 1980 que « *le respect des droits inaliénables de la personne humaine est la base de tout. Toute menace contre les droits de l'homme, que ce soit dans le cadre de ses*

MOUVEMENT POUR
LA RENAISSANCE
DU CAMEROUN



CAMEROON
RENAISSANCE
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008 / LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

biens spirituels ou dans celui de ses biens matériels, fait violence à cette dimension fondamentale ».

(18) Le MRC constate alors pour le déplorer que le comportement de certains responsables du Collège de L'IMMACULEE CONCEPTION DE SANGMELIMA est aux antipodes des valeurs universelles prônées par l'Eglise Catholique.

MOUVEMENT POUR
LA RENAISSANCE
DU CAMEROUN



CAMEROON
RENAISSANCE
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008 / LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

DEUXIEME PARTIE

**ILLUSTRATION DE CERTAINES ATTEINTES
AUX DROITS DE L'HOMME DANS LES REGIONS DU
NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST AU COURS DE
L'ANNEE 2022**

(19) 11 Janvier 2022 : L'Avocat KEMENDE Henry GAMSEY Sénateur SDF du Nord-ouest est assassiné à Bamenda par des personnes non identifiées lesquelles ont emporté sa voiture, kidnappé et enlevé son épouse Magistrat.

(20) 12 Janvier 2022 : Maître IVOH ALOH NJUH Avocat à Buea a été blessé aux jambes suite à des tirs d'armes à feu.

(21) 12 Janvier 2022 : Un échange violent de coups de feu a eu lieu à LIMBE aux abords du stade où l'équipe National du Mali s'entraînait dans le cadre de la CAN 2021. Cet incident à contraint l'équipe à cesser l'entraînement et causé des morts tant parmi les soldats de l'armée camerounaise que des groupes séparatistes armés anglophones ainsi que des civils selon des informations relayées par plusieurs médias.

(22) 12 Janvier 2022 : Le SDF a annoncé le meurtre de deux autres de ses militants par des personnes non identifiées.

(23) 13 Janvier 2022 : 08 employés du CDC ont été enlevés à TIKO alors qu'ils se rendaient dans les plantations pour travailler.

(24) 15 Janvier 2022 : Maître AKUM Michael NCHE Avocat à Bamenda et trésorier de l'ordre des Avocats est braqué à son domicile par des hommes armés qui ont emporté plusieurs effets et enlevé l'intéressé et emmené et son propre véhicule.

(25) 19 Janvier 2022 : Selon DIGHAMBONG Anthony MVO Maire de la localité de WEH dans le département de la MENCHUM, Région du Nord-ouest, des séparatistes armés ont fait irruption dans l'enceinte du lycée Bilingue de WEH et ont emmené avec eux de force plusieurs élèves et enseignants vers une destination inconnue.

(26) 02 Mars 2022 : Une attaque à la bombe (EEI) a eu lieu à EKONDO TITI dans le département du NDIAN, Région du Sud-ouest. Ladite attaque a fait six morts et plusieurs blessés. Les victimes à savoir : Timothée ABOLOA Sous Préfet d'EKONDO TITI, NANJI Kenneth Maire de la même localité, MEH STANLEY chauffeur, EBKU William Président de section RDPC et l'adjudant AKONO ont été attaqués alors qu'ils se déplaçaient en convoi.

(27) Le 02 Mars 2022 : Le Maire d'EKONDO TITI dans le Sud-ouest Kenneth ENE NANJI, le Président de la section RDPC de la localité d'EKONDO TITI, le nommé EBKU

William et deux collaborateurs du Sous Préfet de cette localité sont tués lors d'une attaque de groupes armés ambazoniens.

(28) 12 Avril 2022 : Théodore KHIGA le Délégué Régional de l'administration pénitentiaire pour le Nord-ouest, son garde du corps et ses collaborateurs, Kiga, Awono et Lionel Nang ont trouvé la mort suite à un attentat à l'explosif revendiqué par les milices ambazoniennes. L'attaque a eu lieu dans le Donga Mantung, entre les localités de KUMBO et KAMBE alors que les victimes se rendaient à Nkambe pour procéder à l'installation du nouveau régisseur de la prison principale de la ville.

(29) Dans une vidéo qui circulait sur les réseaux, l'on pouvait voir les dégâts sur le véhicule transportant les victimes, ainsi que sur leurs corps. De sources médiatiques, les victimes ont été prises en embuscade dans une zone où la voie publique est obstruée.

(30) Attaques contre les peuples MBOROROS : Les campements MBOROROS sont situés dans les zones reculées où les séparatistes ont installé leurs bases. Selon des témoignages CONCORDANTS, environ 300 MBOROROS ont été enlevés et tués, 15000 déplacés dont 3755 enfants et plus de 200 millions de francs CFA payés au titre de rançon, plus de 3000 Bovins enlevés et environs 500 maisons incendiées par les séparatistes à la date du 15 Avril 2022 dans le Nord-ouest.

(31) 30 Avril 2022 : Regina Elisabeth MUNDI membre du bureau politique du RDPC et sénatrice est kidnappée à Foncha Street à Bamenda aux environs de 11h45mn, alors qu'elle était en partance pour un mariage au moment où elle et son chauffeur ont été surpris par des hommes armés qui ont arraché les clés du véhicule avant de les conduire dans le même véhicule vers un endroit inconnu.

(32) 30 Avril 2022 : Maître PADDY YONG est enlevé à l'entrée de son domicile et emmené dans son propre véhicule par des hommes armés ayant abandonné la moto qu'ils conduisaient. L'Avocat ne sera libéré que quelques jours plus tard.

(33) Dans le Nord-Ouest, sa Majesté SHOMITANG Keervin, Chef supérieur du village BAMBALANG dans le département de NGOKETUNJA, enlevé le 05 Décembre 2021 dans son palais par des hommes armés. A ce jour aucune information n'a été communiquée sur sa situation.

(34) 31 Mai 2022 : Selon Chef CLUTUS OBUN ancien membre de la Chambre d'Assemblée de Cross River et candidat à la chambre des représentants pour la circonscription fédérale de BOKI/IKOM des hommes armés ambazoniens ont traversé la frontière Nigériane Dimanche matin pour attaquer leurs compatriotes qui ont fuit au Nigéria et ont refusé de rejoindre leurs rangs. Ces hommes armés ont alors tués près de 20 personnes.

(35) Le capitaine TOPE ALUKO officier d'information de la 13^{ème} brigade de l'armée Nigériane à Calabar a confirmé que 6 mois avant, une attaque similaire avait eu lieu durant laquelle le chef du village et plusieurs villageois de la communauté MANGA dans le TARABA avaient été abattus et le village rasé.

(36) 31 Mai 2022 : Selon un communiqué du chargé de communication du Ministère de la défense, l'armée camerounaise a libéré la Sénatrice Elizabeth Regina MUNDI après une opération militaire dans un refuge de groupes ambazoniens à ASHONG arrondissement de BATIBO département de la MOMO Région du Nord-ouest. Toutefois d'autres informations relayées sur la place publique font état de ce qu'une rançon aurait été versée aux ravisseurs de la sénatrice en contrepartie de sa libération.

(37) 1^{er} Juin 2022 : Des éléments de Forces de Défense et de Sécurité (FDS) du Cameroun ont au cours d'une mission dans la localité de MISSONG par ZHOA arrondissement de FUNGOM département du MENCHUM Région du Sud-ouest abattu 09 villageois à savoir 04 femmes, 04 hommes et une fillette de 18 mois. Une fillette de 12 mois a aussi légèrement été blessée.

(38) Le porte parole des FDS a reconnu les faits tout en précisant que les 04 Militaires incriminés avaient paniqué face au refus de coopération des villageois et ouvert le feu parce que craignant pour leurs vies. Ce faisant ils ont été mis aux arrêts d'après le Colonel ATONFACK GUEMO Cyrille Serge porte parole des FDS.

(39) 07 Juin 2022 : 09 soldats du Groupement Polyvalent d'Intervention de la Gendarmerie sont tués dans leur base par des séparatistes armés, après un long échange de tirs dans la localité de KOUOP TAMO dans la Région du NOUN. Le poste de gendarmerie en question est situé entre NGOKETUNDJA dans le Nord-ouest et NJATAPON à l'Ouest. L'attaque a dans la foulée été revendiquée par le rebelle ambazonien « NO PITY ». Les séparatistes ont également brûlé le poste de gendarmerie et emporté les têtes des soldats abattus. L'on a AUSSI dénombré 02 soldats blessés.

(40) Dans la nuit du 08 au 09 Juin 2022, l'hôpital de MAMFE dans le Sud-ouest a été ravagé par des flammes. Les soupçons ont été portés sur une main criminelle en relation avec la crise anglophone.

(41) 12 Juin 2022 : Selon des informations relayées et non démenties par le MINDEF, deux militaires du GPIGN (Unité Spécial de la Gendarmerie ont été tués et décapités à Bamenda).

(42) 25 Juin 2022 : Au moins 32 villageois ont été tués dans une attaque dans le district d'AKWAYA dans la Région du Sud-ouest, zone frontalière au Nigéria. L'attaque est survenue dans le village de BALLIN. Le centre de santé du village a été incendié. D'après le député AKA Martin TYOGA élu de cette localité, 32 personnes dont cinq de nationalité Nigériane ont été tuées.

(43) Selon le communiqué du MINDEF une centaine de rebelles lourdement armés ont fait irruption au domicile du député RDPC AKA Martin où plusieurs personnes étaient réunies à l'occasion des obsèques du frère dudit député. Les assaillants seraient arrivés et ont ouvert le feu sur toute la foule mettant aussi le feu sur le domicile et le cercueil.

(44) 27 Juin 2022, attaque de la brigade de gendarmerie de BABADJOU à l'Ouest du Cameroun.

(45) Au 30 Juin 2022, et selon les statistiques publiées par le Haut Commissariat des Nations Unis pour les réfugiés, l'on dénombrerait environ 77000 déplacés de guerre réfugiés au Nigéria à cause de la guerre au NOSO.

(46) Juillet 2022 ; Le redoutable chef de guerre séparatiste FIELD MARSHALL aurait été abattu à Kumba. Son corps a été exposé en public par l'armée à Kumba. Toutefois certaines informations laissent croire qu'il aurait été tué par ses propres camarades séparatistes.

(47) 26 Juillet 2022 le Commandant de Bataillon Olivier ESSAMA EYENGA en service au BIR est tué par des séparatistes ambazoniens à Kumba.

(48) 09 Août 2022 : 02 soldats abattus à NDOP par des séparatistes armés.

49) 09 Août 2022 : Le nommé MBOUANDOM Seidou, Conseiller Municipal à la Commune de Koutaba dans le département du NOUN est enlevé sur la route JAKIRI-KUMBO dans le département du BUI dans le Nord-ouest, alors qu'il se rendait à l'hôpital général de SHISONG pour un rendez-vous médical.

(50) Aout 2022, l'adjudant chef MINKO MINTHYA Mario commandant de la brigade de gendarmerie de KUMBO a été abattu à son domicile dans la nuit du 10 au 11 Août par des séparatistes armés.

(51) Aout 2022 : ABDUL Karim Ali présenté comme un militant pacifiste anglophone est arrêté et gardé à vue depuis le 11 Août 2022. L'ONG Human Rights Watch qui a révélé l'information précise que l'intéressé a été interpellé après que des soldats aient retrouvé dans son Smartphone une vidéo montrant un soldat camerounais entrain de torturer des civils dans la zone anglophone. ABDUL Karim Ali est alors accusé d'apologie de terrorisme.

(52) 06 Septembre 2022, 06 morts et 08 blessés à MUYUKA suite à l'attaque d'un car de transport en commun par des séparatistes armés.

(53) 09 Septembre 2022 : Des hommes vêtus d'uniformes de la police abattent froidement le sergent ATEBA NDZANA Longin Ladry alors que ce dernier se trouvait seul et en tenue de ville dans un débit de boisson situé à environ 50 m de son poste de surveillance.

(54) 22 Août 2022 : Le campus de PSS MANKON dans le département de la MEZAN a été envahi et incendié par des hommes armés inconnus tandis que le 29 Août 2022, le Préfet de BOYO, TEGHA Fidèle a signé un arrêté ordonnant la fermeture de 27 écoles communautaires clandestines.

(55) 16 Septembre 2022 : 09 religieux soit 05 prêtres, une religieuse et 03 laïcs ont été enlevés dans l'enceinte de la Paroisse Catholique Sainte Marie, dans le village de NCHANG. Le groupe séparatiste armé qui a enlevé les religieux a d'abord attaqué et incendié l'église.

(56) 21 Septembre 2022 : Le Chef de la Division de la Communication du MINDEF a dans un communiqué annoncé la mise aux arrêts de trois éléments des forces de défense impliqués dans la mort de deux civils dans le village NYLBAT-ANDEK, arrondissement d'ANDEK, département de la MOMO, Région du Nord-ouest.

MOUVEMENT POUR
LA RENAISSANCE
DU CAMEROUN



CAMEROON
RENAISSANCE
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008 / LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

TROISIEME PARTIE

**ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME DU FAIT
DES ATTAQUES TERRORISTES DE BOKO HARAM
AU COURS DE L'ANNEE 2022**



(57) Entre le 10 et le 12 Janvier 2022 : des affrontements violents ont eu lieu entre des hommes armés et Force de Défense et de Sécurité à KOUSSERI, aux lendemains des affrontements meurtriers entre MOUSGOUM et ARABE CHOAS.

(58) 12 Janvier 2022 : deux personnes ont trouvé la mort à MOUDOUKOUA à la suite d'une attaque de Boko Haram.

(59) 12 Janvier 2022 : le chef de poste militaire de TALAKACHI a trouvé la mort lors d'une attaque de son poste en pleine nuit par Boko Haram. Ledit poste a été dévalisé et incendié.

(60) 17 Mars 2022 à OUPAÏ dans l'arrondissement de Mayo Moskota, une attaque de Boko Haram a fait deux morts. Dans la nuit du même jour, des maisons ont été incendiées dans le village de Douval par des éléments de Boko Haram.

(61) 13 Juin 2022 : un individu armé d'une arme de guerre de type AK47 avec quatre chargeurs garnis des deux côtés de sa ceinture, s'est introduit dans la localité de BELEL précisément dans les villages DIDJAWA, NGAOUDAMDJI et BAKARI, BATA où il a ouvert le feu sur les populations innocentes faisant au total 07 morts et 02 blessés graves. Cette information a été confirmée par le préfet de la VINA suite à un communiqué daté du 16 Juin 2022.

(62) 16 Juin 2022 : six personnes ont été tuées à ANGUIRKIMA et BIDEINE villages de la Commune de DARAK dans la Région de l'Extrême Nord Cameroun. Ces attaques sont d'après les témoignages l'œuvre des terroristes de Boko Haram.

(63) L'attaque du village ANGUIRKIMA qui a eu lieu aux environs de une heure du matin et au cours de laquelle des membres de Boko Haram ont incendié une trentaine de maisons avant de se replier dans les îles du Lac Tchad à bord de pirogues selon les déclarations du Maire de DARAK sieur Ali RAMAT.

(64) Lors des deux attaques, les terroristes de Boko Haram sont arrivés et repartis vers les îles du Lac Tchad à bord des pirogues.

(65) Il faut rappeler que courant Décembre 2020, une cinquantaine de pêcheurs camerounais avaient été égorgés à DARAK sur les rives du Lac Tchad. Leurs corps flottant n'avaient été retrouvés que le 31 Décembre 2020.

MOUVEMENT POUR
LA RENAISSANCE
DU CAMEROUN



CAMEROON
RENAISSANCE
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008 / LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

(66) 26 Juin 2022 : deux militaires et trois civils sont tués par les jihadistes de Boko Haram dans la localité d'AMCHIDE dans l'extrême Nord.

MOUVEMENT POUR
LA RENAISSANCE
DU CAMEROUN



CAMEROON
RENAISSANCE
MOVEMENT

AUTORISATION MINATD N°000221 DU 25 JUILLET 2008 / LETTRE MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP DU 02 AOÛT 2012

QUATRIEME PARTIE

**AUTRES ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME
ET AUX LIBERTES PUBLIQUES AU COURS DE
L'ANNEE 2022**

(67) 20 Janvier 2022 : MOHAMADOU MOURTALA Magistrat en service au parquet du Tribunal de Première Instance de Bertoua est brutalisé, puis séquestré par des hommes en tenue au poste de contrôle mixte police gendarmerie de BONIS-BERTOUA.

(68) Dans la nuit du 31 Janvier au 1^{er} Février 2022, le jeune ALI YOUSOUF, élève en classe de terminale, domicilié à Garoua, trouve la mort. Selon les témoignages concordants, l'intéressé aurait été sur demande d'un parent, arrêté par des personnes au service du Lamido de Garoua, lesquelles l'auraient ensuite conduit dans l'enceinte du Lamidat de Garoua, où il a selon toutes vraisemblances, fait l'objet d'actes de torture atroce ayant entraîné sa mort, suite à quoi son corps a alors été discrètement mis en terre par ses tortionnaires, avant que les autorités administratives informées de la situation prescrivent l'exhumation pour besoin d'enquête.

(69) A ce jour l'on ignore les suites de l'enquête.

(70) 03 Février 2022, Jean Marie WATONSI, Journaliste domicilié aux USA et régulièrement accrédité par la CAF pour la couverture médiatique de la CAN TOTAL ENERGIES 2021, a alors qu'il discutait avec son collègue, été approché par des agents de la Sécurité Militaire (SEMIL) qui après l'avoir identifié, ont retenu son passeport, soit disant sur ordre du Colonel BAMKOUI Joël Emile, Chef du département de la Sécurité Militaire, avant d'inviter l'intéressé à se présenter au bureau dudit Colonel le jour suivant à 10h.

(71) Plusieurs captures d'écran de messages à caractère sexuel échangés, paraît-il, via Whatsapp entre le nommé WAFO TCHINDA Macaire, animateur connu de télé, et sa fille qui serait âgée de 15 ans ont été relayés sur les réseaux sociaux.

(72) Malgré la forte mobilisation et dénonciation publiques, à ce jour rien n'indique qu'une enquête judiciaire a été ouverte.

(73) 16 Février 2022 : le Sous-préfet de Douala 4^{ème} accompagné de policiers et gendarmes a débarqué à l'hôtel DK de Bonaberi et expulsé tous les participants à un séminaire organisé par la fondation FRIEDRICH EBERT STIFTUNG afin de renforcer les capacités des communicants du MRC et du SDF.

(74) A cette occasion, le Sous-préfet a menacé de faire arrêter et transférer les participants à Yaoundé.

(75) Dans la nuit du 9 au 10 Mars 2022 le lanceur d'alerte Paul TCHOUTA est enlevé dans un espace de loisir à Yaoundé au quartier DAMAS par trois individus qui lui ont bandé les yeux. Ceux-ci vont le mettre de force dans un véhicule et le conduire dans la périphérie de Yaoundé sur l'autoroute NSIMALEN-Yaoundé où Paul TCHOUTA sera déshabillé, battu, du sable versé dans ses yeux, frappé à l'aide de parpaings, ses agresseurs ayant promis de le tuer en temps opportun, il lui était reproché de dire la vérité et il sera même sommé de dénoncer ses sources d'informations.

(76) L'intéressé s'en sortira avec le visage tuméfié, des hématomes sur tout le corps. Il sera abandonné par ses bourreaux vers 1h du matin, et marchera sur plusieurs km avant d'arriver en zone urbaine où il contactera son épouse qui le conduira dans un établissement hospitalier. Il convient de préciser que c'est la troisième fois que Paul TCHOUTA est victime d'agression soit en 2018,2019 et 2022 et que par ailleurs celui-ci a séjourné plusieurs mois en prison suite à ses publications sur les réseaux sociaux.

(77) 06 Avril 2022 : Le principal du Lycée de NKOLBISSON à Yaoundé poignardé par un élève.

(78) 29 Mai 2022 : Maître TELLA Jean Claude Avocat au Barreau du Cameroun alors qu'il se rendait à une réunion a été interpellé à Bafoussam par trois gendarmes en civil à bord d'une voiture banalisée aux environs du stade de Bamendzi de Bafoussam. Les gendarmes lui ayant demandé de les suivre Maître TELLA leur demandera de se présenter ces gendarmes vont l'empoigner, le violenter au point de déchirer ses vêtements avant de le conduire manu militari à la compagnie de gendarmerie de Bafoussam 1^{er} où il sera déshabillé et jeté en cellule où deux seaux d'eau seront versés sur lui en pleine nuit et malgré le froid.

(79) Maître TELLA ne sera libéré le lendemain que grâce à l'intervention de ses confrères informés de la situation.

(80) A ce jour, l'on ne sait pas si les gendarmes mis en cause répondent de leurs actes en justice.

(81) Dame NZIE Awawou vendeuse de tomates âgée de 32 ans au marché central de Douala a donné prématurément naissance à trois bébés le 22 Février 2022. Selon des témoignages de sa famille, son époux après avoir dépensé toutes ses économies soit plus de cinq millions, a vu dame NZIE être séquestrée à l'hôpital Laquintinie pour une facture impayée de 1 250 000 FCFA.

Celle-ci ne sera libérée que courant Juin 2022.

(82) 06 Juin 2022 plusieurs leaders des syndicats des transporteurs, sont arrêtés à Yaoundé et déportés dans différentes unités de police de cette ville où ils ont été gardés à vue. Avant d'être remis en liberté quelques jours plus tard.

(83) Il convient de rappeler que ces arrestations attentatoires à la liberté d'expression, ainsi qu'à la liberté de réunion et de manifestation publiques faisaient suite à la volonté de certains syndicats des transports terrestres d'organiser une manifestation pacifique devant le Premier Ministère dans le but de dénoncer l'augmentation vertigineuse du coût de la visite technique automobile au Cameroun.

(84) Le 27 Juin 2022 plusieurs personnes aveugles ou malvoyantes rassemblées devant l'immeuble siège du Premier Ministère ont été violentées, ensuite arrêtées et gardées pendant des longues heures au Commissariat Central N°1 de Yaoundé.

(85) Pourtant, le rassemblement pacifique organisé par ces personnes souffrant de handicap visait juste à dénoncer leur marginalisation lors des recrutements dans les secteurs publics ou privés.

(86) Dans la foulée, un autre groupe de personnes aveugles ou malvoyantes a diffusé sur les réseaux sociaux, une vidéo dans laquelle un de ses membres affirme qu'alors qu'ils ne faisaient que réclamer la libération des personnes arrêtées la veille, ses camarades et lui ont été interpellés le 28 Juin 2022 par les forces de maintien de l'ordre devant l'immeuble siège du Premier Ministère, puis déportés et abandonnés sans assistance, dans des coins isolés hors de Yaoundé.

(87) Les personnes interpellées ont été libérées.

(88) Il convient alors de rappeler que l'article 27 de la Convention Internationale relative aux droits des personnes handicapées, prescrit l'inclusion sociale de celles-ci à travers l'interdiction de toute discrimination à l'emploi, etc.... et que sur le plan national, la Loi N°2010/002 du 13 Avril 2010 portant protection et promotion des personnes handicapées, ensemble le Décret N°2018/6233/PM du 26 Juillet 2018 fixant les modalités d'application du

Décret susvisé, prescrivent un quota de 10% de places réservées aux handicapés lors des recrutements dans la fonction publique, ou dans le secteur privé.

(89) Juin 2022 Des images montrant des migrants subsahariens dont de nombreux Camerounais immobilisés, torturés, battus etc.... par les forces marocaines de maintien de l'ordre et de sécurité ont circulé sur la toile.

(90) D'après certains médias, tout serait parti d'une tentative d'environ 2000 migrants subsahariens, de pénétrer illégalement dans l'enclave espagnole de MELILLA sur la côte nord du MAROC.

(91) Selon les autorités marocaines et espagnoles, des heurts auraient alors éclaté entre les migrants et les forces de sécurité.

(92) Plusieurs médias ont fait état de plus de 45 migrants morts, ainsi que des centaines de blessés.

(93) Le MRC, sans toutefois préjuger sur les responsabilités, s'est étonné tout au moins du silence, de l'immobilisme de l'Union Africaine et des Etats Africains, alors qu'il est connu que cette situation récurrente est la conséquence de la mauvaise gouvernance, des violations systématiques des droits de l'homme, des libertés publiques et de l'absence de démocratie dans plusieurs Etats Africains ; ce qui contraint une frange importante de la jeunesse africaine à prendre clandestinement le chemin périlleux de l'exil, qui conduit malheureusement vers des événements aussi dramatiques que ceux de MELILLA.

(94) 06 Mai 2022 : le jeune NVONDO Hervé Christian recruté par une entreprise chinoise pour travailler dans la carrière du village FEBE avait protesté après que son employeur ait décidé de le faire travailler 24h/24. À la suite d'une altercation, il sera sévèrement molesté et perdra connaissance. Conduit dans un centre hospitalier alors qu'il avait perdu connaissance, il sera suite à une plainte de son employeur pour tentative d'assassinat mis en détention à la prison de Kondengui.

(95) Courant le mois d'Août 2022, une épidémie de choléra a sévi au sein de la prison de Douala. Avec à son actif plusieurs morts.

La résurgence du choléra dans cette prison quelques mois seulement après la précédente épidémie de choléra laisse penser que les autorités administratives et pénitentiaires n'ont pas tiré les conséquences de la situation.

(96) En effet, les pensionnaires de la prison de Douala n'ont toujours pas accès à l'eau potable, et sont pour la plupart en contact permanent avec les excréments, urines, déchets, eaux usées etc.... lesquels sont les principaux vecteurs du choléra dans ce milieu carcéral.

(97) 11 Octobre 2022, des images du nommé FONDIKOU Daouda ont circulé sur les réseaux sociaux. Celui-ci apparaissait le visage tuméfié, et les mains attachés dans le dos.

(98) D'après les commentaires qui accompagnaient cette photo, FONDIKOU Daouda aurait été interpellé pour avoir saccagé le poste d'enregistrement des demandes de CNI du Commissariat de Sécurité Publique de FOUMBOT.

(99) Toutefois, il ressort d'un témoignage imputé à l'épouse du mis en cause, que ce dernier qui vit à Douala, s'était rendu dans différents commissariats de cette ville, afin d'obtenir la prorogation du délai de validité du récépissé de sa CNI, mais était à chaque fois renvoyé vers le Commissariat de Sécurité Publique de FOUMBOT, lieu de délivrance dudit récépissé.

(100) FONDIKOU Daouda s'étant alors rendu nuitamment à FOUMBOT dans l'espoir de ne pas courir le risque d'être interpellé en plein jour pour défaut de CNI, s'entendra dire une fois rendu au Commissariat de cette ville que sa CNI n'est toujours pas disponible.

(101) Ayant parait-il sollicité une énième prorogation du récépissé, FONDIKOU Daouda se verra opposer une fin de non recevoir par l'agent du commissariat susdit, motifs pris de ce que le récépissé querellé était en mauvais état et illisible.

(102) Dans la foulée, il aurait alors été demandé à FONDIKOU Daouda de payer un pot de vin en contrepartie de la prorogation du récépissé.

(103) C'est donc sur ces entrefaites que des échanges houleux suivis d'une violente bagarre auraient éclaté.

(104) FONDIKOU Daouda a alors été mis en garde à vue à la Police Judiciaire de Bafoussam, avant d'être ensuite placé en détention provisoire à la prison de FOUMBOT.

(105) Il sera remis en liberté plusieurs semaines plus tard, alors que son épouse alors enceinte avait perdu la vie pendant l'accouchement.

(106) Il faut toutefois relever que le cas de FONDIKOU Daouda rappelle le lot quotidien de la majorité des camerounais pour qui obtenir une CNI relève de l'endurance et d'un pénible chemin de croix.

(107) Le 20 Octobre 2022, la Guinée Equatoriale pays membre de la CEMAC a selon ses autorité, entrepris des opérations d'expulsion des étrangers en situation irrégulière.

(108) Si dans son principe une telle décision qui relève du pouvoir souverain de l'Etat Equato-Guinéen ne pose aucun problème, en ce que chaque pays a le droit de déterminer les conditions de séjour sur son territoire, il n'en reste pas moins vrai que la mise en application de cette mesure a conduit à des dérives et notamment des exactions, actes de xénophobie, de torture, de rétention de biens aux dépens de nombreux étrangers et donc plusieurs camerounais.

(109) En effet, les témoignages de certains de nos compatriotes rapatriés, ainsi que les images mises sur la place publique confirment que de nombreux camerounais porteurs de papiers en règle ont néanmoins été expulsés, que d'aucuns ont été retenus comme du bétail, torturés, blessés et leurs biens confisqués par les forces de sécurité Equato-Guinéenne.

(110) Alors qu'en pareille circonstance nos compatriotes auraient dû bénéficier de la sollicitude et de l'assistance du corps diplomatique camerounais présent en Guinée Equatoriale, nous avons plutôt été surpris entre autres des propos de l'Ambassadeur du Cameroun, qui a alors affirmé que plusieurs camerounais vivant en Guinée Equatoriale sont soit « *sans papiers* » ou « *ont de faux papiers* ».

(111) Ces propos inconséquents et inappropriés ont sans doute renforcé et encouragé les actes d'expulsion à caractère xénophobe aux dépens de nos compatriotes.

(112) Par ailleurs, dans un communiqué du 28 Octobre 2022, le Consul du Cameroun à BATA affirmait que le chef de l'Etat du Cameroun avait ordonné le déblocage d'une enveloppe



financière visant à faciliter le rapatriement volontaire des camerounais, sans toutefois se prononcer sur les dispositions prises par le Gouvernement camerounais en réponse à l'hostilité permanente de la Guinée Equatoriale envers nos compatriotes.

(113) Décembre 2022, le journaliste d'investigation Français Romain MOLINA a mis sur la place publique des informations concernant des actes de pédophilie qui auraient été commis sur des sur des jeunes inscrits dans un centre de formation de jeunes footballeurs basé dans la ville de Bafoussam au Cameroun.

(114) Certains éléments en relation avec cette affaire laissent croire que les actes de pédophilie dénoncés se seraient passés dans les milieux du football camerounais depuis plus de deux ans, et que par ailleurs, des enregistrements audio se rapportant aux faits seraient détenus par le sieur Romain MOLINA.

(115) A la suite de cette dénonciation, ni les autorités judiciaires, ni la FECAFOOT ne se sont saisis de l'affaire.

Maître Désiré SIKATI, Avocat.
Secrétaire National Délégué chargé des
Droits de l'Homme et de la Gouvernance (Avocat).



Copies :

- Présidence de la République du Cameroun.
- Ministère de la Justice.
- Ministère de la Défense.
- Ministère de l'Administration Territoriale.
- Secrétariat d'Etat à la Défense.
- Délégation Générale à la Sûreté Nationale.
- Procureurs Généraux des Cours d'Appel du Cameroun.
- Barreau du Cameroun.
- Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés.
- Organisation des Nations Unies.
- Secrétariat du Conseil des Droits de l'Homme (Genève).
- UNION Africaine.
- UNION Européenne.
- Ambassade de France.
- Ambassade des USA.
- Ambassade d'Allemagne.
- Ambassade de Belgique.
- Ambassade d'Italie
- Haut Commissariat de Grande Bretagne.
- Nonce Apostolique.
- Associations Religieuses.
- Médias.
- Société Civile.